

Règlement Repair café

Adopté par le Conseil d'administration en séance du 18/10/2023

- Le Repair café est une action portée par l'Espace Part'âges ;
- Une adhésion annuelle de 5 € est demandée pour participer au Repair café ;
- Les réparations sont effectuées gratuitement par des bénévoles réparateurs ;
- Les visiteurs effectuent autant que possible eux-mêmes les réparations, si nécessaire avec l'aide des bénévoles réparateurs présents. Ils peuvent aider le réparateur en lui donnant le maximum d'informations à propos de la panne ou bien en observant la réparation dans le but d'être capables de la refaire ultérieurement ;
- Les visiteurs apportant des objets à réparer le font à leurs risques ;
- L'objet amené doit être propre ;
- Une contribution est possible et à votre discrétion (boîte à dons au bar) ;
- Le Repair café ne s'engage pas à fournir les pièces détachées ou consommables nécessaires à la réparation.
- Ni les organisateurs du Repair café ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables des dommages éventuels à la suite des conseils ou instructions de réparation données, ou des dommages occasionnés aux objets ou personnes pendant ou après le Repair café.
- Les réparateurs se réservent le droit de ne pas intervenir sur certains objets.
- Les réparateurs n'ont pas l'obligation de remonter un objet non réparable. Les visiteurs sont responsables de l'élimination appropriée des objets non réparés.
- Pour éviter une attente trop longue, un seul objet par personne sera examiné en cas d'affluence. Les visiteurs referont la queue pour un second objet.
- En participant au Repair café, les visiteurs sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés. Celles-ci peuvent être diffusées à titre gratuit sur les supports de communication du Repair café.
- Les réparateurs peuvent communiquer leurs coordonnées aux visiteurs. Toutefois le Repair café de l'Espace PART'ÂGES n'est en aucun cas garant des futures transactions entre professionnels, bricoleurs ou particuliers s'étant rencontrés lors de la manifestation.

Date :

Nom, prénom et signature

SÉCURITÉ

- Les mineurs restent sous la responsabilité des adultes les accompagnant.
- Ne laissez pas vos enfants se balader librement dans les zones de réparation.
- Lors d'une réparation, ne prenez pas d'initiatives. Demandez toujours au bénévole.
- Interpellez un réparateur ou organisateur si vous constatez le moindre danger.

CIRCUIT DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE OBJET

ÉTAPE 1 – Accueil et Orientation

- À l'entrée du Repair café, vous êtes reçu et renseigné par les bénévoles sur le fonctionnement de l'évènement.
- Une fiche de suivi vous est remise pour l'objet à réparer.
- Nous vous demandons de prendre connaissance du Règlement Repair café. Vous devez accepter et signer ce règlement ; ainsi que régler l'adhésion.

ÉTAPE 2 – Avant la co-réparation

Nous vous invitons à patienter dans une zone de convivialité. Cafés et boissons vous sont proposés par les bénévoles du Repair café. Dès qu'une place se libère, nous vous guidons vers un bénévole réparateur pour vous aider à redonner une seconde vie à votre objet.

ÉTAPE 3 – Réparation

- Selon la panne rencontrée, votre équipement peut être pris en charge dans un ou plusieurs des secteurs de réparation.
- Un bénévole réparateur vous accompagne afin de détecter la source de la défaillance de votre objet et vous informe s'il est en mesure de le réparer.
- Si une tentative de remise en état est envisageable, il vous aidera à réparer votre objet.

ÉTAPE 4 – Retour de la fiche de suivi

Afin d'assurer un suivi statistique, les fiches de suivi sont récupérées en fin de circuit.

Le strict respect du RGPD est de rigueur. Les données collectées le sont à des fins fonctionnelles (déroulement de l'évènement) et statistiques (quantité d'objets sauvés ou non).

Vos données personnelles ne sont pas **partagées**, elles sont automatiquement effacées chaque fin de mois de décembre (fin de l'adhésion annuelle).